

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions-multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Reéducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS identifie : www.mupras.com - Agent Mutualiste de l'Air et de la Mer - 20000 Casablanca - Maroc - Tél : 05 22 45 45 45 - Fax : 05 22 45 45 46 - E-mail : info@mupras.com



Déclaration de Maladie

N° W19-511063

85294

<input type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent(e)			
Matricule : 2078			
Société :			
<input type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom :			
Date de naissance :			
Adresse :			
Tél. : 06		Total des frais engagés :	
		Dhs	

Cadre réservé au Médecin			
<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; display: inline-block;"> Dr MOUFIID Souadie OPHTALMOLOGISTE Bd. Mohamed VI, N° 240 Hay Moula, Casablanca - Tel : 05 22 45 45 46 Ain Chock, CASABLANCA - Tel : 05 22 45 45 46 Soiréé Permis de Cond. INPE : 091021014 </div>			
Date de consultation : 13/09/21			
Nom et prénom du malade : ARDYBA FATNA Age :			
Lien de parenté : <input checked="" type="checkbox"/> Lui-même <input type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant Nature de la maladie : Trouble de réfraction + syndrome sec			
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle			

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 13/09/21

MUPRAS

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
13/09/21	Or		200DH	<p>D^r M^{me} ABDERAHMANE OPHTALMOLOGISTE Bd. Mohamed VI, N°3 Rue 249 Hay Moulay Abd^{el} Air Chak, CASABLANCA - Tél : 05 22 59 96 Agréé Permis de Conduire INPE : 091021014</p>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du pharmacien ou du titulaire	Date	Montant de la Facture
<i>PHARMACIE KOUKI</i>	13/09/21	54,10

ANALYSES - RADIGRAPHIES

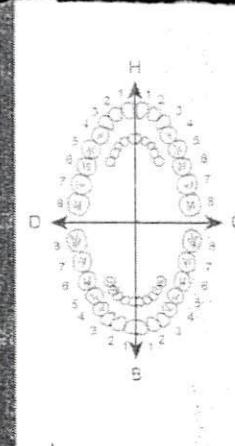
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<i>J</i>	13/09/21		1500,00 DH

AUXILIAIRES MEDICAUX

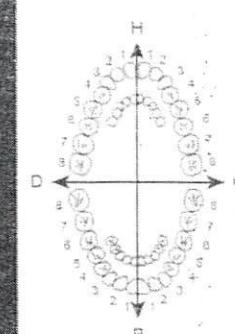
Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



O.D.F PROTHESES DENTAIRES



DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21432552
D	00000000	00000000
G	35533411	11433553
B		

(Création, remont, adjonction)
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

CLÉS POUR
DES TRAVAUX

MONTANTS
DES SOINS

DEBUT
D'EXECUTION

FIN
D'EXECUTION

COEFFICIENT
DES TRAVAUX

MONTANTS
DES SOINS

DATE DU
DEVIS

DATE DE
L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Moufid Saadia

Maladie et Chirurgie des Yeux

Ex Médecin à l'hôpital 20 Août

Ex à l'hôpital Moulay Youssef

Ex Médecin à l'hôpital Sidi Othman

Membre de Société Française d'Ophtalmologie

-Chirurgie de la catactre

Chirurgie de paupières et des voies - Lacrymales

Glaucomes - Diabète - Lasers



الدكتورة مفید السعیدية

أمراض و جراحة العيون

طبيبة سابقة بمستشفى 20 غشت

طبيبة سابقة بمستشفى مولاي يوسف

طبيبة سابقة بمستشفى سيدى عثمان

عضوة بالجمعية الفرنسية للعيون

جراحة البلالة - جراحة الجفون و مسالك

الدموع - الضغط و السكري - الليزر

13 SEPT 2021

الدار البيضاء، في :

Casablanca, le :

PHARMACIE KOUTOUBIA
Dr. Moufid Saadia
Bd. Mohammed VI N°3 Rue 249 Hay Moulay Abellah
Lotissement Moussemia 24 N°104
Casablanca - 20200
Tél: 05 22 37 31 67 - 06 22 57 38 24
INPE: 92838306

AR QYBA

FAIMA

54,10

Lam asalk

17/09/2021

S.V

PHARMACIE KOUTOUBIA

Mohamed AARAB

Docteur d'Etat en Pharmacie

Lotissement Moussemia 24 N°104

Cité Blida 20200

Tél: 05 22 37 31 67 - 06 22 57 38 24

INPE: 92838306

Dr. MOUFID Saadia
OPHTALMOLOGISTE
Bd. Mohammed VI N°3 Rue 249 Hay Moulay Abellah,
Ain Chock CASABLANCA - Tél: 05 22 59 96 60
Agréé Permis de Conduire
INPE : 091021014

شارع محمد السادس الرقم 3 الزنقة 249 - حي مولاي عبد الله - عين الشق - الدار البيضاء - الهاتف : 05 22 59 96 60

Bd. Mohammed VI N°3 Rue 249 - Hay Mly Abellah - Ain Chock - Casablanca - Tél: 05 22 59 96 60

Larmabak 0,9 %

'Collyre

Chlorure de sodium

Veuillez lire attentivement cette notice avant d'utiliser ce médicament. Elle contient des informations importantes pour votre traitement.

Si vous avez d'autres questions, si vous avez un doute, demandez plus d'informations à votre médecin ou à votre pharmacien.

- Gardez cette notice, vous pourriez avoir besoin de la relire.
- Si vous avez besoin de plus d'informations et de conseils, adressez-vous à votre pharmacien.
- Si les symptômes s'aggravent ou persistent, consultez un médecin.
- Si vous remarquez des effets indésirables non mentionnés dans cette notice, ou si vous ressentez un des effets mentionnés comme étant grave, veuillez en informer votre médecin ou votre pharmacien.

Mode d'administration

Voie ophtalmique.

Pour une bonne utilisation du collyre, certaines précautions doivent être prises :

- Se laver soigneusement les mains avant de procéder à l'application,
- Eviter le contact de l'embout avec l'œil ou les paupières.

Instiller une goutte de collyre dans le cul de sac conjonctival, en tirant légèrement la paupière inférieure et en regardant vers le haut.

Le temps d'apparition d'une goutte est plus long qu'avec un flacon de collyre classique.

Rebouchez le flacon après utilisation.

Fréquence d'administration

Répartir les journées, en

En moyenne et jusqu'à 8,

LARMABAK 0.9%
Collyre 10 ml - PPV : 54,10 DH



6 118001 100651
Distribué par COOPER PHARMA - 41, rue Mohamed Diouri,
Casablanca - Pharmacien Responsable : Mme Amina DAOUDI

4. QUELS SONT LES EFFETS INDESIRABLES EVENTUELS ?

Comme tous les médicaments, LARMABAK 0,9 %, collyre est susceptible d'avoir des effets indésirables, bien que tout le monde n'y soit pas sujet.

- Possibilité de légères irritations

Dr. Moufid Saadia

Maladie et Chirurgie des Yeux

Ex Médecin à l'hôpital 20 Août

Ex à l'hôpital Moulay Youssef

Ex Médecin à l'hôpital Sidi Othman

Membre de Société Française d'Ophtalmologie

-Chirurgie de la catarracte

Chirurgie de paupières et des voies - Lacrymales

Glaucomes - Diabète - Lasers



الدكتورة مفيض السعدي

أمراض و جراحة العيون

طبيبة سابقة بمستشفى 20 غشت

طبيبة سابقة بمستشفى مولاي يوسف

طبيبة سابقة بمستشفى سيدى عثمان

عضوة بالجمعية الفرنسية للعيون

جراحة الجلاة - جراحة الجفون و مسالك

الدموع - الضغط و السكري - الليزر

Casablanca, le : 13 SEPT 2021 الدار البيضاء, في :

AR QYRMA

FATIMA

Antoine + Virginie metteur.

VL OD (85° - 0,5) + 2,5

OL (95° - 0,25) + 2,25

VR OD = ARD + 2,5

VL Antigllet

Dr. MOUFID Saadia
OPHTALMOLOGIE

Bd. Mohammed VI, N°3 Rue 249 Hay Mly Abdellah - Casablanca - Tél: 05 22 59 96 60
Ain Chock CASABLANCA - Agée: 05 22 59 96 60
Asgréé Permis de Conduire N° : 091021014

شارع محمد السادس الرقم 3 الزنقة 249 - حي مولاي عبد الله - عين الشق - الدار البيضاء - الهاتف : 05 22 59 96 60

Bd. Mohammed VI N°3 Rue 249 - Hay Mly Abdellah - Ain Chock - Casablanca - Tél: 05 22 59 96 60

Facture N° (02447

Casablanca le : 13/09/2021

M: ARQYISHA FATIMA

Doit

Docteur : MOUFIID SAADIH

Nomenclature N :

VL. OD : cyl Sph $185^{\circ} - 0.12 + 21^{\circ} 0$

OG : cyl Sph $(0.75 - 0.21) + 2.81$

VP. OD : cyl Sph 111 + 810

OG : cyl Sph Add + 210

Monture : Chapman 800,00 112

Verres Chair of the Bluff Zoo, as it

Facture arrêtée à la somme de : 1500,000.17